

Restitution du premier atelier des assises de la ruralité relatif à l'accès aux services publics

Animateurs

Yannis BOUZAR, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet d'Eure-et-Loir

Gradzig El KAROUI, directeur départemental des finances publiques

Victor PROVOT, maire de Thiron-Gardais,

Mickael TACHAT, maire de Mittainvilliers-Vérigny

Loïc BARBIER, maire de Brezolles

Organisation des échanges

- Atelier relatif à l'accès aux démarches (24 participants)
- Atelier relatif à l'accès à la santé (32 participants)
- Atelier relatif aux problématiques sécuritaires (31 participants)

L'accès aux démarches administratives

Atelier relatif à l'accès aux démarches administratives

Axe 1 – Les secrétariats de mairie

- Lancer un sondage pour recenser les besoins de formation des secrétaires de mairie pour adapter l'offre du CDG et du CNFPT
- Créer un réseau de tuteurs et de parrains parmi les secrétaires de mairie et développer leur connaissance mutuelle (implication des retraités, journée des secrétaires de mairie, animation du réseau par les associations d'élus)
- Bâtir, en lien avec le service public de l'emploi, un plan d'action pour mieux exploiter le levier de la reconversion professionnelle et attirer de nouveaux profils dans la carrière
- Explorer la possibilité de créer, avec l'éducation Nationale et la Région, une formation supérieure en administration publique de niveau BTS
- Enrichir le volant de secrétaires de mairie que le centre de gestion peut mettre à disposition des communes pour effectuer des remplacements, et encourager le cas échéant les initiatives des intercommunalités en la matière
- Renforcer l'articulation avec les maisons France Service en réunissant les secrétaires de mairie autour du bassin de vie d'une MFS à échéances déterminées

Atelier relatif à l'accès aux démarches administratives

Axe 2 – Les maisons France Service

- Renforcer la présence en visioconférences et permanences physiques
- Appuyer les agents des MFS dans leurs missions quotidiennes
- Renforcer la présence d'agents lors de périodes à enjeu
- Travailler sur la qualité du service en arrière guichet
- Renforcer le bouquet de service disponible en MFS : accès au droit, surendettement, mobilités, assistantes sociales, emploi, PMI
- Intégrer les offres de lutte contre l'illectronisme
- Recruter un animateur départemental du réseau MFS
- Achever le maillage territorial et mieux communiquer sur les MFS, en veillant à ne pas dérouter le citoyen sur la place centrale de la mairie.

Atelier relatif à l'accès aux démarches administratives

Axe 3 – Les dispositifs itinérants d'accès aux démarches administratives

- Recenser les initiatives itinérantes et mieux les faire connaître
- Proposer à des élus volontaires des journées du service public, pendant lesquelles des services publics habituellement uniquement disponibles dans une ville-préfecture pourraient se déplacer dans des communes rurales à l'occasion d'événements dédiés ;

L'accès à la santé

Atelier relatif à la santé

Axe 1 – L’attractivité du territoire et l’incitation à l’installation

- Attirer davantage d’étudiants en médecine par la relance des échanges avec les universités des Yvelines et de Tours, en attendant les effets de la faculté de médecine d’Orléans sur la démographie médicale
- Mieux encadrer les effets d’aubaine et les comportements de certains professionnels de santé liés aux aides à l’installation et communiquer plus fréquemment à ce sujet avec les élus concernés
- Lancer, avec les collectivités volontaires, une campagne de communication valorisant les atouts du département d’Eure-et-Loir
- Favoriser les initiatives de non-concurrence entre élus : chartes, compensation des efforts de regroupement des médecins par de la télémédecine, vigilance sur les créneaux accordés aux ressortissants des communes jouant le jeu de l’exercice collectif etc..
- Encourager le recrutement de médecins maîtres de stage en travaillant sur les projets territoriaux de santé

Atelier relatif à la santé

Axe 2 – Adapter les modalités d'exercice de la médecine

- Développer l'exercice collectif de la médecine
- Développer l'exercice délégué de la médecine
- Développer l'exercice numérique de la médecine

Atelier relatif à la santé

Axe 3 – Trouver une solution aux problèmes immédiats de santé

- Développer les initiatives de consultations non programmées
- Travailler sur le sujet de la surconsommation des soins, qui encombre les dispositifs de garde
- Relancer le travail de « permanence médicale » en ce qui concerne les certificats de décès
- Poursuivre le travail engagé pour éviter les carences ambulancières

L'accès à la sécurité

Atelier relatif à l'accès à la sécurité

Axe 1 – Le partenariat avec les élus et la proximité

- Continuer à développer et à faire connaître les outils de contact de la gendarmerie avec les élus : référents élus, sûreté, applications numériques (Ma Sécurité), permanences itinérantes
- Continuer à proposer un contact direct entre élu et chef d'unité
- Continuer à développer les patrouilles pédestres
- Mieux communiquer en répondant aux sollicitations et en faisant connaître l'action des gendarmes : opérations ciblées notamment
- Partager l'information, dans les deux sens : renseignements, mise à disposition des cartes d'activité et de « chaleur des gendarmes »
- Former les élus et centraliser l'offre de formation : dépôts d'ordures, cybersécurité, gestion des incivilités, contre-ingérence
- Développer de nouvelles brigades de gendarmerie

Atelier relatif à l'accès à la sécurité

Axe 2 – L'appui aux élus dans l'exercice de leur pouvoir de police

- Sur le plan juridique :

- guide pratique à l'exercice du pouvoir de police du maire sur la base d'une consultation des élus
- création d'une boîte fonctionnelle dédiée au conseil en sécurité en préfecture

- Sur le plan opérationnel :

- financement des projets de vidéoprotection
- accompagnement à la vidéoprotection mobile et à la vidéooverbalisation
- raccourcir les délais d'octroi des diverses autorisations relatives aux polices municipales et gardes-champêtres
- aider les communes qui le souhaitent à mutualiser leurs policiers municipaux comme le permet désormais la loi.

Atelier relatif à l'accès à la sécurité

Axe 3 – La prise en compte spécifique des problématiques sécuritaires rurales

- Engager un travail sur l'appui aux élus sur les installations illégales de gens du voyage, notamment sur terrains privés
- Engager une réflexion générale à l'échelle du département sur les poids lourds et les nuisances occasionnées par leur trafic dans les bourgs ruraux
- Prévoir le déplacement des gendarmes en mairie pour faciliter la prise de plainte du maire en cas de menaces